

Le 20 août 2012

2 bis rue Largeteau 33500 LIBOURNE
Tél : 05/57/51/54/71

Email : pcfrivesdedordogne@orange.fr

NON à l'austérité, OUI à un référendum sur le TSCG !

Le nouveau traité européen, Traité pour la Stabilité la coordination et la Gouvernance, qui réglera le fonctionnement des économies nationales et celui des politiques de sécurité sociale, et dictera leur niveau de vie aux populations des 27 pays de l'Union Européenne a été déclaré par le Conseil Constitutionnel compatible avec la Constitution de la République Française.

De quoi s'agit-il ?

Ce traité, élaboré conjointement par SARKOZY et MERKEL règlementera les politiques des 27 états, en instaurant en particulier une austérité, rebaptisée pour la circonstance de « Règle d'Or ».
Il n'est qu'une mouture aggravée des traités de Maastricht et de Lisbonne.



Quelles dispositions sont envisagées et quelles en seraient les conséquences ?

- **Déficit budgétaire limité à 0.5 % :**

Le prétexte en est la DETTE. De quoi s'agit-il, sinon des moyens pour chacun des pays d'assurer le fonctionnement de leurs services publics. Cela signifie dans notre vie quotidienne moins de fonctionnaires (le fameux 1/2 de Sarko), donc privatisation de la santé (financement des hôpitaux, généralisation des dépassements d'honoraires, délais d'attente pour être soigné toujours plus longs...), moins d'enseignants (plus d'élèves par classe), entretien des voies de communication en déclin, la poste assumant toujours moins de services, insuffisance croissante de la présence de Police de terrain. C'est aussi la poursuite de la privatisation des services de l'eau, du gaz et de l'électricité avec la flambée des prix payés par les usagers.

-**La DETTE** : Réfléchissons ! chacun de nous a eu recours au crédit pour construire sa vie, et souvent lourdement. Etions-nous pour autant en faillite ? Non, nous avons géré et répondu plus rapidement à nos besoins. Et nous devons raisonner de la même manière s'agissant des équipements collectifs dans nos nations, notre taux d'endettement en France s'élevant à 67 % du PIB.

Quelles solutions l'Europe propose-t-elle aux pays trop endettés, selon ses critères (Grèce, Espagne, Portugal et bientôt la France) ?

On n'a laissé d'autres choix à ces pays que le recours au Fond Européen de Stabilité Financière (F.E.S.F.). Mais à une condition : l'application autoritaire de mesures d'austérité draconiennes.

L'Europe de l'austérité ça signifie :

1. **Mise en concurrence des salariés ;**
2. **Privatisation des Services Publics ;**
3. **Attaque des acquis sociaux ;**
4. **Confiscation de la démocratie.**

La Banque Centrale Européenne prête aux banques privées (soutenues par **nos** fonds publics) au taux de **0.75%**. Ces banques privées prêtent à leur tour aux Etats à des taux exorbitants (24 % à la Grèce !).

Il ne s'agit donc pas d'aides destinées à redresser l'économie mais **de systèmes de spéculation financière au bénéfice des seuls actionnaires privés.**

- Le coût du Travail est un autre prétexte à l'austérité. Prenons le cas de notre SMIC français ; croyez-vous que son taux est réellement trop élevé (à peine supérieur au taux de pauvreté) ? Tous les moyens sont bons, notamment le recours à l'emploi de travailleurs venus de l'Europe de l'Est (payés en dessous du SMIC) – alors même que nous constatons que la revendication de meilleures salaires gagne les pays émergents.

Il n'y a pas que des Chinois riches qui achètent nos produits de luxe et les châteaux du bordelais, il faut compter sur des centaines de millions de travailleurs qui revendiquent, luttent pour de meilleurs salaires.

Salaires . SMIC Mensuel Brut 1425,67€
SMIC Mensuel Net 1118,32€
Litre de Gazole : 1,46€/litre au 20 /08/ 2012

COMMENT S'EN SORTIR EN France, EN EUROPE ?

Où est le problème ?

Le candidat Hollande s'était engagé sur une démocratisation de la vie politique et la renégociation du TSCG la fameuse « Règle d'Or ».

La commission est en place, elle fonctionne. Malgré sa mise en place, les Parlementaires risquent d'être privés du droit **de décider** du budget de la nation et de la sécurité sociale. L'aval donné par le Conseil Constitutionnel remet en cause la souveraineté du Parlement français dans ces deux domaines ; ce serait la Commission européenne structure d'experts non élus donc non démocratique qui validerait les budgets des Nations avec le pouvoir d'abaisser le déficit structurel décidant des budgets de la Sécurité Sociale des Collectivités Territoriales et des entreprises publiques.

La Commission européenne confisque leur souveraineté aux Etats Nations.:

Le peuple lui-même ne serait plus souverain puisque ses représentants seraient privés des prérogatives que la Constitution leur avait conférées. La gravité de cette évolution a conduit le PCF à exiger que l'ensemble des peuples constituant la Communauté européenne soit informé de façon précise du contenu du TSCG, que soient mises en débat les dispositions et les principes de fonctionnements nouveaux des institutions et que leur adoption passe par un référendum.

Que faire ?

La situation est particulièrement grave et ne peut être traitée par une réunion en catimini au cours d'une séance du Parlement, fin septembre.

Il faut tout à la fois arrêter le processus antidémocratique pensé par les forces antisociales qui sont au pouvoir en Europe, imposer que soit créée une banque publique européenne qui seule peut permettre une maîtrise des dispositifs économiques et interdire que la spéculation financière régisse nos vies.

Le Parti Communiste lance une pétition pour **exiger un référendum** et propose à toutes forces anticapitalistes de se retrouver dans l'unité pour faire échec à ce coup de force aux conséquences désastreuses pour nos peuples.



Je rejoins

le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Nom.....
 Prénom.....
 Adresse.....
 CP..... Ville.....
 Tel..... Courriel.....

CONTACT :
 PCF 2 bis rue Largeteau
 33500 libourne

05 57 51 54 71

pcfivesdordogne@orange.fr

